

Lutte pour l'équité et la transparence en période de coupes

Vous ne devriez pas avoir à gagner un concours pour garder le poste que vous occupez depuis des années. L'AFPC veut que l'équité, l'ancienneté et le recyclage s'inscrivent dans nos conventions collectives, comme il se doit.

Pourquoi c'est important

- **Les coupes s'intensifient** : près de 15 000 membres de l'AFPC ont été avisés qu'ils pourraient perdre leur emploi et près de 6 000 personnes ont vu leur contrat interrompu ou non renouvelé.
- **Les femmes sont davantage visées** : les femmes reçoivent plus de 70 % des avis de réaménagement des effectifs envoyés à nos membres, alors qu'elles ne représentent que 57 % de la fonction publique.
- **Les services publics sont au bord du précipice** : les coupes menacent les services d'urgence, la sécurité publique et les services indispensables partout au pays, tout en bouleversant la vie des travailleuses et travailleurs.



Ce que les membres nous disent

97 % jugent important de négocier de meilleures protections contre les mises en disponibilité involontaires et d'assurer la prise de décisions équitables et transparentes.

81 % sont en faveur d'une démarche équitable, transparente et fondée sur l'ancienneté pour décider des mises en disponibilité.

Le problème du SMPMD (ou SERLO)

Depuis 2012, la sélection aux fins de maintien en poste ou de mise en disponibilité (SMPMD) permet à la direction de fixer unilatéralement les qualifications et de choisir qui reste. Résultat : des personnes qualifiées doivent rivaliser avec leurs collègues pour conserver leur poste.

Malgré sa promesse de tenir compte de l'ancienneté, le gouvernement continue de prendre des décisions arbitraires, ce qui cause du stress et de l'anxiété pour nos membres.

« Les protections en cas de réaménagement des effectifs font partie des droits négociés qu'on défend à la table. Le Conseil du Trésor a beau essayer d'esquiver la question pendant les grandes vagues de coupes, mais on ne le laissera pas faire. »

– Sharon DeSousa, PSAC National President

Que réclame l'AFPC?

Le réaménagement des effectifs doit se faire avec plus de transparence. Il faut prévenir le favoritisme, veiller à ce que la gestion rende compte de ses décisions et limiter les pertes d'emploi.

- **Sélection fondée sur l'ancienneté :** effectuer les mises en disponibilité par ordre inverse d'ancienneté et veiller à ce que l'employeur respecte ses obligations en matière d'équité.
- **Fin des entrevues obligatoires :** éliminer la SMPMD pour les postes existants.
- **Meilleure protection de l'accès à la permanence :** corriger les failles de conversion qui privent injustement le personnel temporaire d'une sécurité d'emploi à long terme.
- **Télétravail avant réinstallation :** obliger l'employeur à considérer le télétravail avant d'exiger une réinstallation qui va perturber la vie familiale, la garde d'enfants et les obligations personnelles.
- **Plus d'occasions de recyclage :** augmenter l'indemnité d'études et exiger des comptes par rapport au recyclage (comme la formation linguistique) pour éviter des pertes d'emploi.

Le Conseil du Trésor refuse de négocier de vraies améliorations, pendant qu'il envoie des avis de réaménagement des effectifs à des milliers de fonctionnaires.

Besoin d'aide?

Si vous recevez un avis, consultez notre page sur le réaménagement des effectifs. Vous y trouverez une liste de vérification, la plateforme d'échange de postes, des guides, des diagrammes et d'autres ressources utiles.

Solidarité au travail

Tout commence par une conversation. Parlez à vos collègues de l'importance de la sécurité d'emploi dans cette ronde de négociations.

1. Devrait-on tenir compte de l'ancienneté pour décider qui reste et qui part? Pourquoi ce critère est-il important?
2. Avez-vous déjà eu à vous réinstaller ou à passer une entrevue pour garder votre emploi? Quel a été l'impact de cette démarche sur vous?
3. Qu'y a-t-il de plus difficile dans le réaménagement des effectifs? Comment les revendications de l'AFPC pourraient-elles régler ce problème?



Pour en savoir plus et vous impliquer



Scannez le code QR pour consulter la [page de votre unité de négociation](#). Vous y trouverez nos revendications, une FAQ et des ressources qui vous donneront de l'élan pour toute la durée des négociations.

